

Le vingt six juin deux mille dix sept, vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire dans la salle de la Mairie de Les Trois Pierres, sous la présidence de Monsieur Bernard RIBET, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 20 juin 2017

Membres présents : M. RIBET Bernard, Mme BERTRAND Monique, M. GRENET Denis, M. Philippe TETREL, Mme BRENNAN Dominique, M. EDOUARD Guillaume, M. GOUJON Mathieu, M. NAVARRE Vincent arrivé en cours de séance (21 h), Mme LEGROS Sophie, Mme BEAUDRU Agnès, M. CERVANTES Michel, M. SIMON Jean-Pierre

Absent excusé : Mme FOUQUE Sylvie, Mme MAZOUER Sabrina

Secrétaire de séance : M. GOUJON Mathieu

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 29 mai 2017
2. Ecole :
 - Rentrée 2017-2018
 - Compte-rendu Conseil d'école
3. Travaux Eté 2017
4. Informations diverses
5. Questions diverses

Délibération n° 2017.41

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 29 MAI 2017

Il est relevé une erreur sur le procès-verbal et la délibération "2017-36" du 29 mai 2017.

"TARIFICATION COMMUNALE - Rentrée scolaire 2017-2018 : Garderie scolaire"

*Application du prix de la carte à 31 €, correspondant à 10 heures de garde, à compter du 1er septembre **2017**.*

Cette correction faite, le procès-verbal de la séance du 29 mai 2017 est approuvé à l'unanimité.

ECOLE

Délibération n° 2017.42

▪ **Rentrée 2017-2018**

M. le Maire donne aux membres du conseil municipal les différentes informations connues actuellement pour l'organisation des rythmes scolaires :

- 8 juin 2017 : présentation d'un projet de décret au CNEN (Conseil National d'Evaluation des Normes) et au CSE (Conseil Supérieur de l'Education) --> Avis défavorable.
- 14 juin 2017 : réunion de travail entre Caux Estuaire et les communes concernées par le PEDT qui émettent le souhait de repasser à 4 jours d'école par semaine dès la rentrée scolaire 2017.
- 21 juin 2017 :
- 23 juin 2017 : l'AMF envoie un article de presse précisant que les discussions sont toujours en cours avec M. le Ministre de l'Education Nationale.
- Attente de la parution d'un éventuel décret fin juin ou début juillet pour clarifier officiellement la situation des rythmes scolaires.

Début juin 2017, et ce à l'initiative des parents d'élèves élus, un questionnaire a été adressé aux familles de la commune. A l'issue d'une forte participation à ce sondage, une majorité des parents s'est positionnée en faveur d'un retour à une semaine de 4 jours travaillés.

Les membres du conseil municipal notent les difficultés qu'implique la mise en place des rythmes scolaires par la commune. Bien que soucieux avant toute chose de l'intérêt et du bien-être de l'enfant, l'effort humain et financier consenti par la commune est de plus en plus difficile à assumer sur le plan budgétaire et organisationnel, et ce malgré la participation de l'Etat et de la CAF à l'organisation d'activités sur les temps périscolaires.

Après avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **souhaite annuler dès la rentrée 2017 les temps d'organisation des rythmes scolaires,**
- **demande le retour à la semaine des 4 jours pour toute l'école communale.**
 - **demande à Monsieur le Maire l'envoi d'un courrier en ce sens à Madame la Directrice Académique Des Services de l'Education Nationale**

TRAVAUX ETE 2017

M. le Maire confirme que les travaux prévus vont débuter dès le 10 juillet :

- Salle polyvalente : la commission travaux a choisi les couleurs de peinture pour la salle polyvalente.
- Ecole : les travaux de toiture du bâtiment de l'école devront être terminés pour la rentrée scolaire.

INFORMATIONS DIVERSES

M. le Maire informe que :

- les dossiers PLU viennent d'arriver en mairie et seront renvoyés aux différents services DDTM et publics associés très prochainement.
- A compter du 1er novembre 2017, et selon la loi n°2016-1547, l'enregistrement des PACS pourra s'effectuer en mairie.

M. Cervantès annonce un concert délocalisé de l'école de musique de Caux Estuaire aux Trois Pierres le 20 avril 2018 en l'église.

Mme Brennan précise qu'elle a reçu :

- des devis pour les travaux au cimetière et qu'elle en attend encore. Le conseil municipal se rendra sur place lors d'une prochaine réunion.
- des devis pour les jeux d'enfants au city stade. Ce dossier sera étudié à la rentrée par le conseil.

M. Simon a assisté à la réunion de l'AURH et informe les membres du conseil municipal des différents outils développés par cette entité.

M. Grenet présente le projet de création d'une place de parking handicapé en face de la mairie et précise qu'il va falloir lancer les travaux d'accessibilité de la mairie pour respecter le calendrier imposé.

DATES DES PROCHAINES REUNIONS

M. le Maire prévoit la prochaine séance du conseil municipal le lundi 18 septembre 2017 à 20 h 30.

La séance est levée à 22 h 00.